



**DECLARATION DU PROFESSIONNEL
DE L'EXPERTISE COMPTABLE**

OG BNC 00

Année : 2019

Je soussigné(e),	
Identification du professionnel de la comptabilité	
Dénomination :	N° SIRET :
Adresse :	
déclare que la comptabilité de	
Identification de l'entreprise adhérente	
Profession de l'adhérent	
Profession :	
adhérent de l'association agréée	
Identification de l'association agréée	
N° Agrément :	
Désignation :	
Adresse :	
Est tenue <input type="checkbox"/> ou surveillée <input type="checkbox"/> et présentée conformément aux exigences de l'article 99 du CGI et conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise-comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et à l'association agréée sont le reflet de la comptabilité.	
Format /Type de réponse	
Réponse	
Est tenue selon :	
<input type="checkbox"/>	La nomenclature comptable prévue par l'arrêté du 30 janvier 1978
<input type="checkbox"/>	Le plan comptable professionnel retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées
<input type="checkbox"/>	Le plan comptable professionnel non retraité, la déclaration faisant état des créances acquises et des dépenses engagées
<input type="checkbox"/>	Le plan comptable général retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées
<input type="checkbox"/>	les créances acquises et les dépenses engagées (en application de l'article 93A du CGI)
Si plan comptable professionnel	Profession de : Prévu par (référence aux dispositions réglementaires) :
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur de logiciel	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le	A : Nom du signataire :